



Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
120 avenue du Général de Gaulle
44380 PORNICHET

Pornichet, le 17 mai 2006

LR + AR

Objet : Mur de soutènement de la plage de Ste Marguerite

Monsieur le Maire,

Depuis quelque temps, nous sommes alertés par des habitants de Sainte-Marguerite, au sujet de l'état du mur de soutènement de la plage, en particulier entre l'école de voile et l'escalier situé face à l'avenue des Roches.

En observant cet ouvrage de plus près, nous avons fait les remarques suivantes :

1. Au fil du temps, le sommet du mur, qui devait être rectiligne, a pris une forme arrondie, nettement marquée.
2. Dans la zone de l'arrondi, le mur de 40 cm d'épaisseur présente un surplomb de 20 cm environ de la partie haute par rapport à la partie basse.
3. Les dalles du trottoir du boulevard de l'Océan, posées il y a quelques années, permettent de constater que depuis le jour de leur pose, le mur a subi une poussée de 6 cm environ, qui risque de se développer rapidement.
4. En observant le mur depuis la banquette de la plage, on peut constater que les joints entre les pierres sont fortement dégradés, à de très nombreux endroits.
5. La partie supérieure du parapet est fendue et décalée, à plusieurs endroits.

Il est probable qu'une des causes de ces dégâts réside dans l'absence de barbacanes qui auraient évité la poussée des eaux sur le mur de soutènement.

Toutes ces dégradations nous inquiètent, car l'écroulement d'une partie du mur risquerait de mettre en danger la vie de vacanciers ou de promeneurs qui se trouveraient au mauvais endroit au mauvais moment.

C'est pour cela que nous vous demandons de faire faire rapidement une expertise par une entreprise qualifiée, afin de définir les risques, et prévoir, si nécessaire une remise en état qui respecterait le style de la plage.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
M. LABARBE

Copie : Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Nazaire.